

Politique familiale et des aînés de Saint-Alexandre-de-Kamouraska



Dessin de Maude-Sophie Cayouette, Grande gagnante du concours de dessin

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Mot du maire	3
Mot de la responsable des questions familiale (RQF)	4
Présentation de la politique familiale et des aînés	6
Mise en contexte	6
Politique familiale et des aînés : définition, objectifs, contenu	7
Historique de la démarche d'élaboration de la politique	8
Le comité famille	10
Le comité aînés	11
Définitions : une famille, un aîné	12
Portrait de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska	15
Données statistiques sur les familles et les aînés	15
Saint-Alexandre-de-Kamouraska, ses atouts	21
Inventaire des actions familles et aînés en cours	23
Le plan d'action « famille » et le plan d'action « aînés »	30
Mise en œuvre et suivi	32
Conclusion	32
Remerciements	33

MOT DU MAIRE



Chères Alexandrines, chers Alexandrins,

La municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska est particulièrement fière de vous présenter sa politique familiale et des aînés. La publication de ce document marque l'accomplissement d'une des mesures figurant dans le plan d'action du plan de développement de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska réalisé par la Corporation de développement économique et communautaire (CDEC) en 2009.

Lorsque la CDEC a soumis l'idée de doter notre municipalité d'une politique familiale et des aînés, les membres du conseil municipal ont rapidement souscrit à cette initiative. Cela s'est traduit par un engagement concret; la municipalité a créé un comité famille et un comité « aînés » ayant pour mandat d'élaborer le contenu de la politique familiale et des aînés et des plans d'action qui l'accompagnent. La nomination d'une responsable des questions familiales (RQF), Mme Anita Ouellet Castonguay, et la présence de l'agente de projet, Mme Geneviève Payette, a ensuite permis aux membres de ces deux comités d'obtenir le soutien nécessaire au cheminement de la démarche.

Toutes ces personnes ont fait un travail colossal et ont donné beaucoup de leur temps pour écouter les opinions et les suggestions des citoyennes et les citoyens. En effet, la politique familiale et des aînés est le fruit d'une belle démarche de consultation menée auprès de la population sous la forme d'ateliers de discussion et de sondages.

Par la réalisation d'une politique familiale et des aînés, la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska indique sa volonté d'adopter le concept « penser et agir famille » et le concept « penser et agir aînés » dans toutes ses prises de décisions, en plus de demeurer continuellement à l'écoute des besoins des familles et des aînés qui habitent sur son territoire. L'adoption de ces deux concepts apportera sûrement un nouveau dynamisme dans notre communauté.

Bref, la politique familiale et des aînés est maintenant chose faite. Apprécions les plans d'action qui en découlent et agissons ensemble afin d'assurer que ceux-ci aient des répercussions significatives pour les familles et les aînés de Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

Les membres du conseil municipal tiennent à remercier tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de la présente politique familiale et des aînés ainsi que le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) pour sa contribution financière et le Carrefour action municipale et famille (CAMF) pour son appui et son expertise.

Luc Chouinard
Maire

MOT DE LA RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES (RQF)



Chères Alexandrines, chers Alexandrins,

La municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska a maintenant sa politique familiale et des aînés. Cette fierté de la réussite est le résultat d'un travail collectif. Je tiens à la partager d'abord avec vous, Alexandrines et Alexandrins. Votre implication lors de la démarche de consultation et vos remarques constructives dans les sondages et lors des ateliers de discussion ont permis l'élaboration de cette Politique ainsi que du plan d'action « famille » et du plan d'action « aînés » qui l'accompagnent.

L'élaboration de la politique familiale et des aînés a également permis à la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska de tenir sa 1^{ère} édition de la Semaine québécoise des familles en 2010.

J'adresse des remerciements spéciaux à notre agente de projet, Mme Geneviève Payette, pour la qualité de son travail ainsi que pour l'accompagnement et le soutien qu'elle a apporté au comité famille. Merci de nous avoir guidés dans le concept « Penser et agir famille » dans notre belle municipalité.

Je remercie également chacun des membres du comité « famille » et du comité « aînés » pour leur disponibilité, leur ouverture d'esprit et leur professionnalisme.

Bravo à chacun pour la concrétisation de cette belle initiative.

Anita Ouellet Castonguay

Conseillère responsable des questions familiales (RQF)

Présentation de la politique familiale et des aînés



Dessin de Sophie-Anne Lavoie, Gagnante du concours de dessin

PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

MISE EN CONTEXTE

À l'automne 2009, la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska s'est enrichie d'un nouveau plan de développement. Cet outil de gestion et de planification a été réalisé conjointement par le conseil municipal et la Corporation de développement économique et communautaire (CDEC) sous la coordination de l'agente de projet, Mme Geneviève Payette. Le plan d'action qui l'accompagne est divisé en cinq sections, dont l'une d'entre elles porte sur le thème de la famille. Celle-ci renferme une série d'objectifs qui découlent d'une politique familiale et des aînés, exemples : accueillir les nouveaux arrivants, souligner les naissances, s'assurer du bien-être des personnes âgées, etc. Soulignons de plus que plusieurs autres actions regroupées sous d'autres thèmes (culture, loisirs, sports et plein air, vie communautaire et vie économique) touchent directement les familles et les aînés.

C'est donc dans la foulée de l'élaboration du plan de développement que le conseil municipal a exprimé sa volonté de se doter d'une politique familiale et des aînés pour se donner tous les outils nécessaires pour développer le réflexe « penser et agir famille » dans l'ensemble de ses prises de décisions et devenir une Municipalité amie des aînés. Bien qu'il s'agisse d'une initiative de la Municipalité, le projet a été placé sous le signe de la participation du plus grand nombre – tout comme le plan de développement – afin de favoriser la mise sur pied d'une politique à l'image des Alexandrines et des Alexandrins.

En effet, les membres du conseil municipal et du comité famille ainsi que l'agente de projet ont donné l'occasion aux citoyens de tous âges de s'exprimer et de faire connaître leurs attentes, leurs besoins et leurs préoccupations sur divers champs d'intervention municipaux tels que l'administration municipale et les communications, l'habitation, l'environnement, la sécurité, le transport et les activités culturelles, de loisirs, de sports et de plein air par le biais d'un sondage. Les aînés ont également eu la possibilité de formuler leurs commentaires et suggestions lors d'ateliers de discussion tenus à l'automne 2010 et ce, dans une atmosphère d'échanges et de convivialité.

Bref, la politique familiale et des aînés de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska s'inscrit dans le prolongement du plan de développement et est le fruit des réflexions et des discussions de toutes celles et de tous ceux qui ont participé à la démarche de consultation menée par le comité famille au cours de l'année 2010.

LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES ÂÎNÉS: DÉFINITION, OBJECTIFS, CONTENU

La politique familiale et des aînés est un outil de référence et d'intervention dont se dote la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska afin de se donner tous les outils nécessaires pour développer le réflexe « penser et agir famille» dans l'ensemble de ses prises de décisions et devenir une Municipalité amie des aînés.

Elle vise à :

- améliorer la qualité de vie des familles et des aînés;
- assurer l'accessibilité à des services de qualité aux familles et aux aînés;
- s'engager dans un processus d'amélioration continue des services destinés aux familles et aux aînés;
- améliorer l'attraction de nouvelles familles;
- favoriser la rétention des familles et des aînés;
- favoriser le développement économique global de la municipalité.

Elle comprend :

- une définition de la famille; d'un aîné;
- des données statistiques sur les familles et les aînés;
- un inventaire des interventions existantes en faveur des familles et des aînés;
- un plan d'action « famille »
- un plan d'action « aînés »

HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE

Octobre 2008

Le 6 octobre 2008, le conseil municipal exprime sa volonté d'améliorer la qualité de vie des familles établies sur son territoire en adoptant une résolution pour doter Saint-Alexandre-de-Kamouraska d'une politique familiale municipale (PFM). M. William G. Grenier, conseiller, est nommé responsable des questions familiales (RQF). Mme Geneviève Payette, agente de projet, est mandatée pour coordonner les travaux relatifs à l'élaboration de la PFM.

À la suite de cette résolution, une demande d'aide financière est transmise par la Municipalité au ministère de la Famille et des Aînés (MFA) dans le cadre de son programme de soutien financier et technique aux municipalités pour l'élaboration d'une PFM.

Janvier 2009

La municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska reçoit la confirmation d'une aide financière de 12 000 dollars de la part du MFA pour la réalisation de sa PFM signée par le ministre de la Famille, Tony Tomassi.

Septembre 2009

La municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska forme un comité famille représentatif du milieu pour assurer la légitimité de la PFM et l'appropriation de son contenu par la population.

Octobre 2009

Le coup d'envoi est donné. Les membres du comité famille se réunissent pour une première fois le 7 octobre 2009. Lors de cette rencontre, des explications sur le mandat et les rôles du comité famille ainsi que sur les diverses étapes de la démarche pour élaborer une PFM sont présentées par M. Alvin Doucet, formateur au Carrefour action municipale et famille (CAMF).

Décembre 2009

À la suite du lancement du programme Municipalité amie des aînés (MADA) par la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, à Sherbrooke le 16 novembre 2009, le conseil municipal exprime sa volonté d'améliorer la qualité de vie des aînés établis sur son territoire en adoptant une résolution pour intégrer un volet aînés dans la PFM de Saint-Alexandre-de-Kamouraska lors de sa séance du 2 décembre 2009. Mme Anita Ouellet Castonguay, conseillère, est nommée à titre de RQF (en remplacement de M. William G. Grenier) et des dossiers aînés. Mme Geneviève Payette, agente de projet, est mandatée pour coordonner les travaux relatifs à l'élaboration du plan d'action menant à une reconnaissance MADA.

Une demande d'aide financière est alors transmise par la Municipalité au MFA dans le cadre de son programme de soutien financier et technique à la démarche MADA.

Février 2010

Démarche de consultation :

Le comité famille distribue un sondage par envoi postal aux citoyens pour connaître leur opinion sur divers champs d'intervention municipaux qui touchent les familles afin de rédiger un plan d'action « famille » qui reflètent les besoins des familles de Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

Le comité famille invite également les adolescents de 12 à 17 ans à remplir un sondage à leur intention par le biais du journal municipal « Alex! Le Jaseur ». Celui-ci est disponible au bureau municipal et au local de la patinoire.

Concours de dessins :

Le comité famille et la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska lancent un concours de dessins sous le thème « Dessine-moi ta famille » auprès des élèves de la maternelle à la 6^e année de l'école primaire Hudon-Ferland pour agrémenter le contenu du document de la politique familiale et des aînés. Le dévoilement des gagnants ainsi que la remise de prix sont prévus durant la Semaine québécoise des Familles.

Mars 2010

La municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska reçoit la confirmation d'une aide financière de 12 000 dollars de la part du MFA pour la réalisation du volet aînés de sa PFM signée par la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais.

10 au 16 mai 2010

Le comité famille et la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, en collaboration avec divers organismes locaux et régionaux, soulignent pour une première fois la Semaine québécoise des familles (SQF) en proposant une pléiade d'activités aux Alexandrins, dont un atelier de purées pour bébés, une parade de poussettes, une activité heure du conte et un dîner communautaire organisé par le *Club des 50 ans et plus*.

Septembre – octobre 2010

La politique familiale et des aînés et son plan d'action familles ont été présentées au conseil municipal le 9 septembre 2010 et ont été adoptés le 5 octobre 2010.

PROCHAINE ÉTAPE

Au cours de l'année 2010-2011, le comité aînés travaillera en étroite collaboration avec le comité famille pour entreprendre une démarche de consultation sous forme d'ateliers de discussion afin d'élaborer le plan d'action aînés de la présente politique familiale municipale. Les premiers ateliers de discussion ont eu lieu le 28 septembre 2010.

LE COMITÉ FAMILLE

Le comité famille est un organisme à caractère consultatif mandaté par le conseil municipal pour se pencher sur les besoins et les problèmes des familles et des aînés de Saint-Alexandre-de-Kamouraska et surtout, sur les moyens de les solutionner.

Les avis et les recommandations du comité famille permettent au conseil municipal de profiter de la contribution de résidents, lesquels peuvent faire valoir leur expérience de vie dans la municipalité et leurs préoccupations particulières pour assurer le bien-être des familles et des aînés de Saint-Alexandre-de-Kamouraska. La mise sur pied d'un comité famille permet donc de rapprocher le citoyen sur toutes les questions relatives à la famille et aux aînés dans la municipalité.

Ce groupe de travail est composé d'une élue, la représentante des questions familiales (RQF), de l'agente de projet et de citoyennes qui aiment s'impliquer dans leur milieu.

Les membres du comité famille sont :

Mme Lindcey Anderson

Mère d'un enfant de 0 à 5 ans et agente socio-politique au Centre femme La Passerelle du Kamouraska

Mme Carmen Denis

Mère, grand-mère et secrétaire du Club des 50 ans et +

Mme Nicole Gallant

Mère d'un enfant de 6 à 12 ans et d'un adolescent, membre du conseil d'établissement et propriétaire d'un service de garde en milieu familial

Mme Nancy Lévesque

Mère de trois adolescents

Mme Geneviève Payette

Mère de deux enfants de 0 à 5 ans et agente de projet

Mme Anita Ouellet Castonguay

Mère, grand-mère et représentante des questions familiales (RQF)

Mme Marjolaine Philibert-Lajoie

Mère d'un enfant de 0 à 5 ans

Mme Céline Sirois

Mère d'un enfant de 6 à 12 ans et d'une adolescente, présidente du conseil d'établissement

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est représenté par M. Alvin Doucet.

Il a pour rôles principaux d', de :

- coordonner les travaux relatifs à l'élaboration de la politique familiale et des aînés, dont la mise en place d'un processus de consultation auprès de la population;
- assurer le suivi et l'évaluation des plans d'action (familles et aînés) qui découlent de la politique familiale et des aînés;
- mettre en place des actions et des activités s'adressant aux familles et aux aînés;
- identifier des stratégies pour inciter les entreprises, les organismes et les services de la municipalité à adopter le réflexe « penser et agir famille »;
- entretenir le lien entre les instances municipales et la communauté sur la politique familiale et des aînés;
- fournir des avis et des recommandations aux instances municipales pour améliorer la qualité des infrastructures et des services municipaux s'adressant aux familles et aux aînés.

LE COMITÉ AÎNÉS

Parallèlement au comité famille, un groupe de travail informel composé d'aînés de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, de la RQF et de l'agente de projet, a été mis en place pour se pencher plus en profondeur sur le volet aînés de la politique familiale et des aînés ainsi que sur le plan d'action aînés qui l'accompagne.

Les membres du comité aînés sont :

Mme Carmen Denis

M. Richard Landry

M. Léon-Paul Lapointe

M. Jean-Claude Morin

Mme Anita Ouellet Castonguay

Représentante des questions familiales (RQF)

Mme Geneviève Payette

Agente de projet

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est représenté par M. Alvin Doucet.

DÉFINITIONS : UNE FAMILLE, UN AÎNÉ

Dans la perspective d'identifier des actions s'adressant aux familles ainsi qu'aux aînés, il était important pour la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska de déterminer d'une façon précise à qui s'adressait sa politique familiale et des aînés. C'est pourquoi le premier travail de l'agente de projet avec l'aide des membres du comité famille et du comité aînés a été de définir les notions suivantes : « une famille », « un aîné ». Il s'agissait d'un défi important, car ces deux notions sont très larges et il est difficile de les circonscrire. C'est donc après plusieurs réflexions que les définitions ci-dessous ont été établies aux fins de la présente Politique.

Une famille

« La famille est la cellule de base de notre société. Elle est la première école de la vie et d'amour, le lieu par excellence de l'humanisation. »

L'institut de la famille du Québec

« La famille est un lieu d'apprentissage, de socialisation et de transmission des valeurs. »

Baie-Comeau, Paspébiac, Lac-Etchemin

Le concept de famille repose autour de la relation parent-enfant. Celle-ci passe à travers diverses étapes de développement :

1. Formation du nid familial
2. La famille qui attend un enfant ou avec des enfants d'âge préscolaire
3. La famille avec des enfants d'âge scolaire
4. La famille avec des adolescents
5. La famille avec des jeunes adultes
6. La famille dispersée
7. La famille avec des parents âgés

Lévis, L'institut de la famille du Québec

En constante transformation, la famille d'aujourd'hui se présente sous différents modèles:

- Famille traditionnelle (avec couple marié ou en union libre)
- Famille monoparentale
- Famille recomposée
- Famille d'accueil
- Famille d'adoption

La famille c'est aussi les frères et les sœurs qui ont quitté le nid familial, les cousins, les cousines, les oncles, les tantes, les grands-parents. Notre définition inclut donc les personnes vivant seules, qui peuvent avoir des liens familiaux sans nécessairement vivre sous le même toit.

Caplan, Gatineau, Plateau Mont-Royal, Outremont

Un aîné

Il est irréaliste d'essayer de trouver une définition objective du terme « aîné ». En effet, cet exercice soulève aujourd'hui bien des réactions...

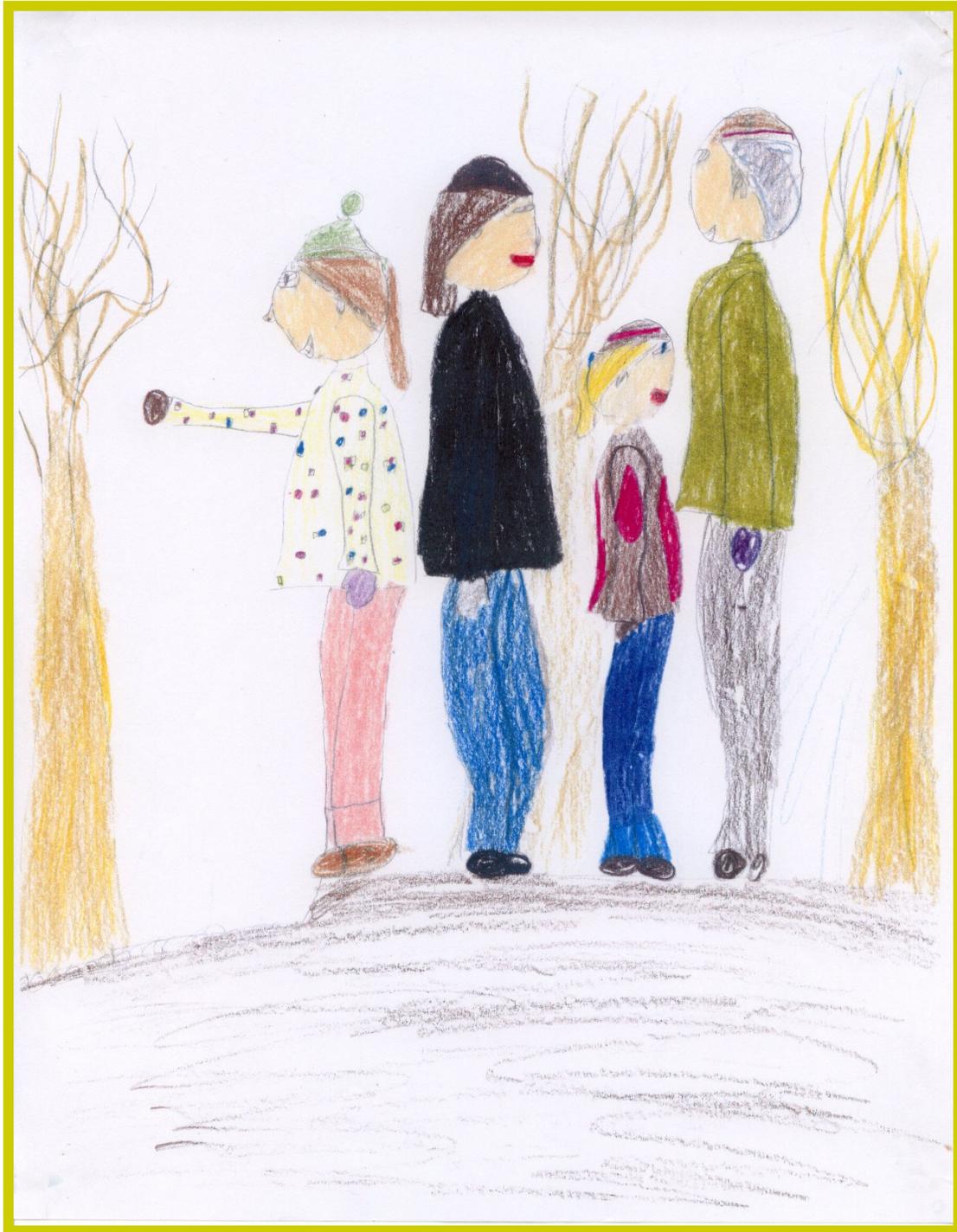
Aux fins de la présente politique familiale et des aînés de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, la définition suivante a été retenue : **un aîné est une personne âgée de 65 ans et plus**. Bien que ce choix comporte certaines restrictions, il offre deux avantages considérables.

Premièrement, le fait d'utiliser l'âge de 65 ans comme point de repère est probablement l'une des manières les plus pratiques de définir la population des aînés du point de vue méthodologique puisqu'il est utilisé par Statistiques Canada et l'Institut de la statistique du Québec pour compiler leurs données.

Deuxièmement, la plupart des gens admettent que 65 ans est l'âge auquel une personne devient un aîné. Les institutions sociales reconnaissent également cette réalité, par exemple, l'âge de 65 ans est toujours reconnu comme l'âge « normal » de la retraite et c'est l'âge auquel une personne a le droit de recevoir une pension complète au Canada, même si bien des gens prennent leur retraite ou reçoivent leur pleine pension de leur ancien employeur avant cet âge.

Cela dit, les conditions de vie et la situation des personnes âgées de 65 ans et plus varient beaucoup. Les caractéristiques des aînés plus jeunes (65 à 74 ans) sont, dans bien des cas, très différentes de celles des aînés plus âgés (85 ans et plus). Même si nous souhaitons présenter un profil général des aînés, nous avons essayé de tenir compte de cette hétérogénéité le plus possible dans l'élaboration du plan d'action « aînés ».

Portrait de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska



Dessin de Anne Pettigrew, Gagnante du concours de dessin

PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA

DONNÉES STATISTIQUES

En plus de comprendre un inventaire des mesures existantes en faveur des familles et des aînés, le portrait de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska inclue un ensemble de données statistiques qui permettent de mettre en évidence certains constats qui témoignent des réalités vécues par les familles et les aînés.

SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA EN QUELQUES CHIFFRES...

3^e municipalité la plus peuplée de la MRC de Kamouraska

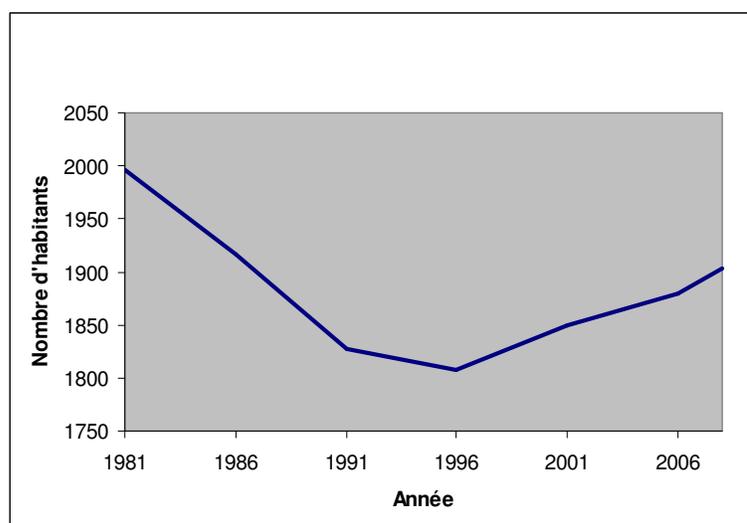
<u>Population en 2006</u>	<u>1880 habitants</u>
<u>Population en 2001</u>	<u>1849 habitants</u>
<u>Variation de la population de 2001 à 2006</u>	<u>1,7%</u>
<u>Âge médian de la population</u>	<u>42,2 ans</u>
<u>Nombre de jeunes de 0 à 14 ans</u>	<u>315</u>
<u>Nombre d'aînés de 65 ans et +</u>	<u>335</u>
<u>Nombre de familles</u>	<u>515</u>
<u>Nombre de familles monoparentales</u>	<u>50</u>
<u>Nombre de familles avec enfants à la maison</u>	<u>305</u>
<u>Revenu moyen des familles</u>	<u>45 331\$</u>
<u>Nombre de logements loués</u>	<u>175</u>
<u>Nombre de logements habités par le propriétaire</u>	<u>555</u>

Le tableau ci-haut est enrichi par plusieurs autres données statistiques présentées sous forme de graphiques, de tableaux et de textes dans les pages qui suivent.

POPULATION

Variation de la population de 1981 à 2006

- Avec une hausse de 1,7% de sa population entre 2001 et 2006, Saint-Alexandre-de-Kamouraska fait partie des quatre municipalités de la MRC de Kamouraska qui ont connu un taux de croissance positif pour cette période.
- Le recul de la population de Saint-Alexandre-de-Kamouraska a particulièrement été marqué entre 1981 et 1991 pour s'atténuer par la suite entre 1991 et 1996.
- Depuis 1996, Saint-Alexandre-de-Kamouraska connaît une augmentation constante de sa population. Sa situation géographique, soit près d'un centre urbain, n'est pas étrangère à ce phénomène.



Année	1981	1986	1991	1996	2001	2006	2008 *
Nombre d'habitants	1996	1916	1827	1807	1849	1880	1903 *

* Source : Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska

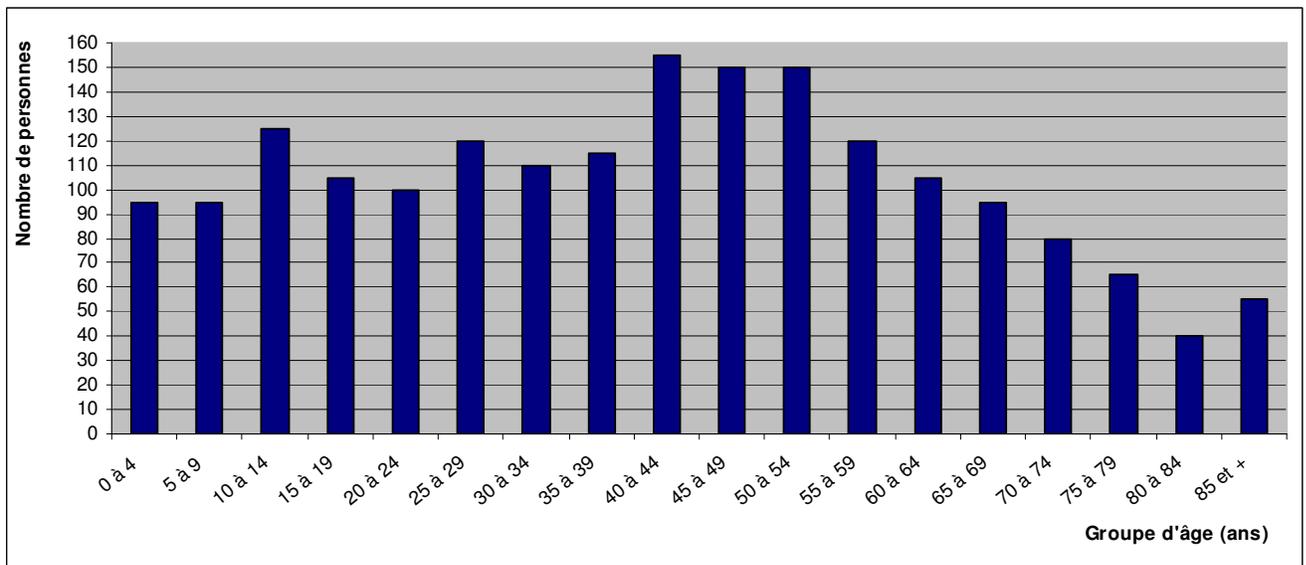
GROUPES D'ÂGES

Répartition de la population de Saint-Alexandre-de-Kamouraska en 2006

- L'âge médian de la population de Saint-Alexandre-de-Kamouraska est de 42,2 ans.
- On dénombre 315 enfants âgés de 0 à 14 ans à Saint-Alexandre-de-Kamouraska, soit l'équivalent de 16,8% de la population.
- La cohorte des 15 à 24 ans, que l'on peut qualifier de jeunes étudiants ou de jeunes travailleurs, forme 10,9% de la population et compte 205 personnes.
- Les jeunes adultes de 25 à 34 ans recensés sont au nombre de 230, soit 12,2% de la population totale.
- Le groupe des adultes de 35 à 64 ans représente 42,3% du total et compte 795 habitants.

ÂINÉS :

- Le nombre d'âinés âgés entre 65 et 79 ans atteint 240 personnes et occupe une part équivalente à 12,8% de la population.
- Les personnes faisant partie du 4^e âge, soit 80 ans et plus sont au nombre de 95 et forment 5% de la population de la municipalité.
- Dans tous les groupes d'âges chez les âinés (65 à 69 ans, 70 à 74 ans, 75 à 79 ans, 80 à 84 ans et 85 ans et +), la proportion de femmes est supérieure à la proportion d'hommes.



AÎNÉS - SUITE

Personnes de 65 ans et plus vivant seules

Données de Statistique Canada, Recensement 2001

- On compte 65 personnes de 65 ans et plus qui vivent seules, soit 19,4% de l'ensemble des personnes de 65 ans et + qui habitent dans la municipalité.

<u>Personnes de 65 ans et plus vivant seules</u>	<u>65</u>
<u>Total des personnes de 65 ans et plus</u>	<u>335</u>
<u>Part des personnes de 65 ans et + vivant seules en %</u>	<u>19,4%</u>

Données du Club des 50 ans et plus de Saint-Alexandre-de-Kamouraska

- En 2010, le *Club des 50 ans et plus* compte 256 membres qui habitent sur le territoire de Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Parmi ceux-ci, 147 vivent en couple et 109 vivent seuls.

FAMILLES

Types de familles

- La municipalité compte 515 familles, dont 465 avec conjoints (90,3%) et 50 familles monoparentales (9,7%).
- Parmi les 465 familles avec conjoints, on dénombre 300 couples mariés légalement (64,5%) alors que 165 (35,5%) vivent en union libre.
- Au sein des 300 couples mariés, on retrouve 155 couples mariés sans enfant à la maison (51,7%) et 145 couples avec enfants (48,3%).
- Parmi les 165 couples en union libre, 60 n'ont pas d'enfant à la maison (36,4%) tandis que 105 en ont (63,6%).
- Des 50 familles monoparentales, 40 ont à leur tête un parent de sexe féminin (80%) et 10 un parent de sexe masculin (20%).
- Parmi les familles comptant un ou des enfants à la maison, 150 en ont un (49,2%), 105 en ont 2 (34,4%) et 50 en ont 3 ou plus (16,4%).
- Le nombre moyen de personnes dans toutes les familles de recensement est de 2,9 personnes.

Variation du nombre de familles

- Au cours de la période quinquennale 2001-2006, le nombre de familles a connu une croissance, passant de 515 à 520. Les familles sans enfant ont augmenté, passant de 210 à 215, alors que les familles avec enfants sont demeurées stables (305).
- Le nombre de familles monoparentales a augmenté, passant de 45 à 50.

REVENUS

Revenu des familles (2001)

- En 2001, les familles de Saint-Alexandre-de-Kamouraska pouvaient compter sur un revenu moyen de 45 331\$.
- En 2001, le revenu moyen des familles comportant un couple était de 46 830\$ et celui des familles monoparentales de 30 114\$.

	Nombre	%
Nombre total de familles	520	100,0%
Moins de 20 000\$	85	16,3%
20 000 à 39 999\$	180	34,6%
40 000 à 59 999\$	125	24,0%
60 000 à 79 999\$	85	16,3%
80 000 et +	50	9,6%

- Au cours de la période quinquennale 2001-2006, le taux de chômage a baissé considérablement à Saint-Alexandre-de-Kamouraska passant de 9,1% à 4,8%.

SCOLARITÉ

Niveau de scolarité

Note :

La scolarisation est un facteur déterminant qui conditionne le niveau de vie des familles. Un faible niveau de scolarité est souvent synonyme de précarité financière.

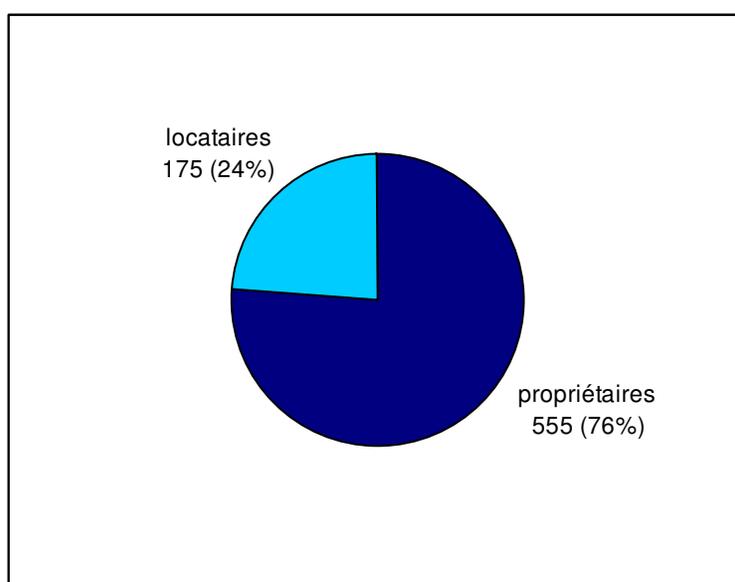
- 620, soit 40,7%, personnes âgées de 15 ans et + de la municipalité n'ont aucun diplôme tandis que 100 (6,6%) ont fait des études universitaires.
- Au cours de la période quinquennale 2001-2006, le pourcentage des individus n'ayant aucun diplôme a baissé passant de 44,1% à 40,7%, mais il demeure supérieur à celui de la MRC de Kamouraska (32%).

	Nombre	%
Nombre de personnes de 15 ans et +	1525	100,0%
Aucun diplôme	620	40,7%
Diplôme d'études secondaires	205	13,4%
Diplôme d'études professionnelles	365	23,9%
Diplôme d'études collégiales	235	15,4%
Diplôme universitaire	100	6,6%

LOGEMENT

Mode d'occupation des logements

- En 2006, on retrouve davantage de ménages propriétaires que locataires à Saint-Alexandre-de-Kamouraska. En effet, trois ménages sur quatre sont propriétaires de leur logement.
- Parmi les 730 logements de la municipalité, 175 sont occupés par des locataires, soit 24% de l'ensemble.
- En complément, on compte 555 logements dont l'occupant est propriétaire, ce qui représente 76% des logements.
- Au cours de la période quinquennale 2001-2006, la valeur moyenne des logements possédés est passée de 67 518\$ à 101 935\$.



AÎNÉS

Données du Club des 50 ans et plus de Saint-Alexandre-de-Kamouraska

- En 2010, le *Club des 50 ans et plus* compte 256 membres qui habitent sur le territoire de Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Parmi ceux-ci, 224 vivent dans leur maison et 32 vivent dans une résidence pour aînés. Chez les membres âgés de 80 ans et plus (ils sont 43 au total), 25 vivent dans leur maison et 18 vivent dans une résidence pour aînés.

Quelques définitions

- **Couple en union libre** : Par une union libre, on entend des personnes qui vivent ensemble en tant que couple sans être légalement marié.
- **Famille** : Groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption.
- **Famille avec enfant** : Les « enfants » dans une famille incluent à la fois les enfants vivant avec un ou deux parents et les petits-enfants vivant dans un ménage d'au moins un de leurs grands-parents en l'absence des parents.
- **Famille monoparentale** : Parent seul demeurant avec au moins un enfant (de tous âges) dans le même logement.

Références

- **Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent**
www.agencesssbsl.gouv.qc.ca
- **Institut de la statistique du Québec**, Recensements de 2001 et 2006
www.stat.gouv.qc.ca
- **Statistique Canada**, Recensements de 2001 et 2006
www.statcan.gc.ca

SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA, SES ATOUTS

La municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska compte plusieurs atouts qui font d'elle un milieu de vie attrayant pour les familles et les aînés.

Située à l'extrême est de la MRC de Kamouraska et à proximité de Rivière-du-Loup, Saint-Alexandre-de-Kamouraska offre aux familles et aux aînés la possibilité de profiter d'une vie de village tout en étant proche de la ville.

On y retrouve une belle variété de terrains à construire, de nouveaux secteurs en développement, de maisons et de logements ainsi qu'un Office municipal d'habitation (OMH) et des résidences pour aînés.

La municipalité compte quelques entreprises, dont une importance (Aliments Asta avec près de 450 employés) pour stimuler son développement économique. Elle est également bien desservie sur le plan des commerces et des services.

La vie culturelle de Saint-Alexandre-de-Kamouraska est riche et s'exprime par la voie de ses artistes, de ses artisan(e)s, de ses organismes, de ses activités et de ses événements tel que le festival Music « Art » et Sportif. Elle rayonne même au niveau régional, national et international puisqu'elle compte sur son territoire une institution de qualité reconnue : le Camp musical Saint-Alexandre. Aussi, elle est la seule municipalité au Bas-Saint-Laurent à offrir de la musique par le biais de haut-parleurs sur sa rue principale pendant la période des Fêtes.

Depuis 2009, les citoyens ont accès à une bibliothèque complètement modernisée. Ils ont également la possibilité de s'adonner à la pratique d'activités sportives dans un tout nouveau gymnase double.

En dehors des murs de l'école Hudon-Ferland, d'autres lieux sont dotés d'équipements et d'installations pour permettre aux familles et aux aînés d'adopter et de maintenir un mode de vie physiquement actif ou de se détendre: le parc municipal et la halte panoramique du lac Morin. À ceux-ci s'ajoutent des réseaux de sentiers qui offrent aux amateurs de motoneige, de VTT, de ski de fond et de raquette de prendre un grand bol d'air frais dans un décor enchanteur.

Tout au long de l'année, Saint-Alexandre-de-Kamouraska offre une programmation de loisirs et de sports diversifiée et abordable tant pour les grands que pour les petits – les enfants occupent une place importante dans la gamme des activités proposées.

Aussi, les parents peuvent inscrire leurs jeunes au programme de la semaine de relâche scolaire et au terrain de jeux durant la saison estivale. Toujours dans le domaine de la conciliation travail-famille, les parents d'enfants de 0 à 5 ans ont la chance de bénéficier depuis mars 2010 des services d'un centre de la petite enfance (CPE). Saint-Alexandre-de-Kamouraska compte également plusieurs services de garde en milieu familial et garderies privées. De plus, l'école Hudon-Ferland offre un service de garde en dehors des heures de classe ainsi que sur l'heure du dîner pour les écoliers.

Au niveau des services de santé, Saint-Alexandre-de-Kamouraska dispose d'un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) – le Centre Villa-Maria – administré par le centre de santé et des services sociaux (CSSS) de Kamouraska, une clinique médicale, une pharmacie et un service d'ambulance. La municipalité est aussi desservie par un réseau de transport adapté et collectif. Elle compte également un organisme communautaire qui œuvre auprès des familles et des aînés démunis, la Boutique d'occasion, ainsi qu'un comité qui prépare des paniers de provisions à l'occasion de Noël à ceux et celles qui en font la demande.

Saint-Alexandre-de-Kamouraska cherche toujours à augmenter la sécurité sur son territoire par différents moyens. Par exemple, certaines de ses rues ont un marquage pour délimiter l'espace réservé aux piétons et une brigadière assure la sécurité des écoliers sur la route 289 à la rentrée et à la sortie des classes. Aussi, la limite de vitesse a été réduite aux entrées du village. Puis, des opérations radar menées par une auto-patrouille de la Sécurité du Québec (SQ) ont lieu régulièrement.

Bref, pas étonnant qu'avec tous ces atouts Saint-Alexandre-de-Kamouraska soit une municipalité de plus en plus recherchée pour y établir sa famille, la voir grandir et y vivre pleinement sa retraite!

**IL NOUS FAUT MAINTENANT POURSUIVRE LE TRAVAIL AMORCÉ
EN MISANT SUR CES ATOUTS...**

INVENTAIRE DES ACTIONS-FAMILLES & AÎNÉS EN COURS

Au fil des années, Saint-Alexandre-de-Kamouraska, en collaboration avec plusieurs partenaires, a mis à la disposition de ses citoyens des infrastructures, des lieux, des services, une programmation d'activités diversifiée contribuant à l'épanouissement des familles et des aînés. Cette première politique familiale et des aînés s'appuie donc sur de nombreux acquis précieux que la Municipalité compte conserver et bonifier.

CULTURE, LOISIRS, SPORTS, PLEIN-AIR

Les infrastructures et les lieux disponibles dans la municipalité pour la réalisation d'activités culturelles, de loisirs, de sports de plein air :

- Balançoires (parc municipal)
- Bibliothèque Bertrand-Deschênes (école Hudon-Ferland)
- Camp musical
- Court de tennis (parc municipal)
- Gymnase double (école Hudon-Ferland)
- Halte panoramique du lac Morin
- Local du Cercle des Fermières
- Local du Club des 50 ans et +
- Modules de jeux pour les enfants de 0 à 5 ans (parc municipal)
- Modules de jeux pour les enfants de 6 à 12 ans (école Hudon-Ferland)
- Parc municipal
- Patinoire extérieure (parc municipal)
- Piscine extérieure (camping Le Rayon de Soleil)
- Piste de patins à roues alignées (parc municipal)
- Piste de ski de fond
- Poste informatique (bibliothèque Bertrand-Deschênes)
- Salle des sports
- Salles communautaires (3) du complexe municipal
- Sentiers de motoneige
- Sentiers de raquette
- Sentiers de VTT
- Skate-parc (parc municipal)
- Terrain de balle-molle (parc municipal)
- Terrains de basket-ball (2) (parc municipal)
- Terrains de fers (2) (parc municipal)
- Terrains de pétanque (3) (parc municipal)
- Terrain de soccer (école Hudon-Ferland)
- Terrains de volley-ball de plage (2) (parc municipal)
- Voies cyclables (2)

Les activités culturelles offertes dans la municipalité :

- Artisanat, bricolage, couture, tricot (Cercle des Fermières)
- Chant (Camp musical, Chœur Amisol)
- Concerts (Camp musical, Chœur Amisol)
- Cours de musique (Camp musical, École d'Art, professeure privée)
- Exposition (bibliothèque Bertrand-Deschênes)
- Heure du conte (bibliothèque Bertrand-Deschênes)
- Musique de Noël dans les rues du village

Les activités de loisirs offertes dans la municipalité :

- Billard (salle des sports)
- Machine à boules (salle des sports)
- Ping-Pong (salle des sports)
- Table de Mississippi (salle des sports)

AINÉS :

- Bingo (Club des 50 ans et +)
- Dîner communautaire (Club des 50 ans et +)
- Sessions de vie active
- Soirée de danse (Club des 50 ans et +)
- Tournoi de cartes (Club des 50 ans et +)

Les activités sportives offertes dans la municipalité :

- Badminton
- Baignade
- Balle lente
- Basket-ball (cours donnés par la municipalité aux enfants)
- Hockey (cours donnés par la municipalité aux enfants)
- Karaté (cours privés donnés aux enfants et aux adultes)
- Lancer de fers
- Patin à roues alignées
- Patinage (cours donnés par la municipalité aux enfants)
- Pétanque
- Skate
- Soccer (cours donnés par la municipalité aux enfants)
- Volley-ball
- Volley-ball de plage
- Tae-Boxe (cours privés donnés aux adultes)
- Tennis

Les activités de plein air offertes dans la municipalité :

- Activités nautiques
- Chasse
- Motoneige
- Pêche
- Pêche sur glace
- Raquette
- Ski de fond
- Vélo
- VTT

Fêtes et événements qui se déroulent dans la municipalité :

- Concerts du Chœur Amisol
- Concerts du jeudi – juillet et août (Camp musical)
- Festival Music « Art » Sportif (CML)
- Fête de la pêche (Corporation des riverains et amis du lac Morin)
- Fête des neiges (CML)
- Fête des moissons (La Fabrique)
- Fête nationale (CML)
- Halloween (CML)
- Journée blanche au lac Morin (Corporation des riverains et amis du lac Morin)
- Journée portes ouvertes au Camp musical

Les types de tarifs familiaux pour les activités culturelles, de loisirs, de sports et de plein air offerts par la municipalité :

- Gratuité des activités à la bibliothèque Bertrand-Deschênes (ex : heure du conte)
- Gratuité des activités destinées aux enfants au festival Music « Art » et Sportif
- Réduction du prix d'inscription au terrain de jeux à partir du 2^e enfant

Note : La municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska a le souci d'offrir une programmation d'activités culturelles, de loisirs, de sports et de plein air à un tarif très bas.

Possibilité pour les parents de pratiquer une activité en même temps que leur(s) enfant(s) :

- Activités de sports et de plein air libres pour les adultes et les enfants (ex : patinage)
- Activités de sports organisées pour les adultes et les adolescents (13 ans et plus)

INFORMATION ET PROMOTION

Pour promouvoir les activités et les services offerts aux familles et aux aînés, la municipalité utilise comme moyens de communication :

- Affiches et dépliants déposés dans les commerces et services et au complexe municipal
- Feuillet paroissial
- Journal municipal (Alex! Le Jaseur) et régional
- Dépliants publicitaires distribués dans l'école Hudon-Ferland
- Publi-Sac
- Radio et télévision régionale (ex : Bloc-Notes)
- Service Médiaposte
- Site Internet de la municipalité

SOUTIEN AUX ORGANISMES

La municipalité offre son soutien aux organismes par de l', des:

- Aide financière pour la réalisation de certaines activités
- Aide à la promotion de leurs activités et de leurs services (publicité gratuite dans le journal municipal)
- Prêts de locaux et d'équipements

SERVICES AUX FAMILLES ET AUX AÎNÉS

Commerces et services de proximité disponibles dans la municipalité :

- Bureau de poste
- Charcuterie
- Caisse populaire Desjardins avec un guichet automatique
- Casse-croûte / restaurant
- Clinique d'esthétique
- Cordonnerie
- Dépanneur
- Épicerie
- Fleuriste

Suite...

- Garages
- Pharmacie
- Plomberie
- Postes à essence
- Quincailleries
- Salons de coiffure

Services aux aînés et aux familles démunis :

- Boutique d'occasion (friperie+meubles usagés)
- Paniers de Noël

CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

Pour favoriser la conciliation travail-famille, les familles de la municipalité disposent de :

Services de garde pour les enfants de 0 à 5 ans :

- Centre de la petite enfance (CPE) – ouverture en mars 2010
- Garderies privées en milieu familial
- Services de garde en milieu familial

Services de garde pour les enfants de 6 à 12 ans :

- Service de garde en milieu scolaire avant et après les heures de classe et sur l'heure du dîner
- Services de garde en milieu familial
- Programmation d'activités lors de la semaine de relâche
- Terrain de jeux et service de garde avant et après les heures du terrain de jeux

ÉDUCATION

En matière d'éducation, les enfants ont accès aux services suivants :

- École primaire (maternelle à la 6^e année)
- Programme Harmonie (volet musical)
- Programme Passe-Partout
- Service d'aide aux devoirs
- Services éducatifs complémentaires (*éducation spécialisée, orthopédagogie, psychoéducation...*)

SANTÉ

Les services de santé disponibles dans la municipalité :

- Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)
- Clinique médicale sur rendez-vous
- Comité de bénévoles
- Pharmacie
- Service d'ambulance
- Service de transport adapté et collectif (Transport Vas-y)

SÉCURITÉ

Pour assurer la sécurité des piétons:

- Éclairage adéquat des rues et des différents lieux publics
- Présence de panneaux « Attention à nos enfants! »
- Présence de passages piétonniers sur la route 289
- Présence de trottoirs sur les artères les plus achalandées
- Présence d'une zone piétonnière sur l'avenue de l'École par un marquage au sol et une signalisation
- Présence d'une zone piétonnière sur la rue des Peupliers par un marquage au sol
- Vitesse de circulation réduite aux entrées du village

Pour assurer la sécurité des écoliers :

- Brigadier scolaire sur la route 289
- Présence d'une zone piétonnière sur l'avenue de l'École par un marquage au sol et une signalisation
- Présence d'une zone piétonnière sur la rue des Peupliers par un marquage au sol
- Transport scolaire déposant tous les écoliers utilisateurs directement à leur domicile

Autres :

- Opérations radar menées régulièrement par une auto-patrouille de la Sûreté du Québec (SQ)
- Service d'incendie

TRANSPORT

Services de transport à la disposition des familles et des aînés :

- Service de transport adapté et collectif (Transport Vas-y)
- Point d'embarquement et de débarquement du réseau d'autobus Orléans Express

HABITATION

Types d'habitations disponibles dans la municipalité :

- Immeubles à logements
- Parc de maisons mobiles
- Résidences unifamiliales (rangs, village)

AÎNÉS :

- Logements à prix modique pour les personnes âgées de 50 ans et + (OMH)
- Maisons de chambres pour personnes âgées autonomes ou semi autonomes
- Résidence pour personnes âgées

Incitatifs à l'achat et à la construction d'une nouvelle résidence :

- Présence de vastes terrains à construire, avec services, à prix compétitifs
- Subvention de 500 dollars remise pour tout nouveau propriétaire par la Caisse populaire Desjardins
- Taux de taxation avantageux

AMÉNAGEMENT

- Aires de repos et de pique-nique
- Embellissement paysager
- Rampe d'accès pour fauteuils roulants et poussettes au complexe municipal

ENVIRONNEMENT

- Cueillette des matières recyclables
- Cueillette des matières résiduelles
- Écocentre (COECO)
- Service d'aqueduc et d'égout

ADMINISTRATION MUNICIPALE

- Possibilité de payer les taxes en trois versements
- Propre service d'urbanisme

Note :

Dans cet inventaire, on remarque qu'il y a peu d'éléments destinés spécifiquement aux aînés; les infrastructures, les lieux, les services, la programmation d'activités sont généralement offerts pour tous les âges.

Le plan d'action « famille » et le plan d'action « aînés »



Dessin de Élodie Dolbec, Gagnante du concours de dessin

LE PLAN D'ACTION « FAMILLE » ET LE PLAN D'ACTION « AÎNÉS »

La section précédente a permis de mettre en évidence la qualité de vie exceptionnelle que Saint-Alexandre-de-Kamouraska offre aux familles et aux aînés qui résident sur son territoire. De plus, parallèlement à la réalisation de la présente politique familiale et des aînés, la municipalité, en collaboration avec divers organismes locaux et régionaux, a traduit sa volonté de développer le réflexe « penser et agir famille » et de devenir une Municipalité amie des aînés en réalisant plusieurs actions, dont les suivantes :

- organisation de la 1^{ère} édition de la Semaine québécoise des familles;
- organisation d'une journée d'accueil destinée aux nouveaux arrivants;
- organisation de la 2^{ième} édition du festival Music « Art » Sportif.

Il est important de mentionner que ces actions découlent du plan d'action 2010-2015 qui accompagne le plan de développement de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

La prochaine section, quant à elle, présente le plan d'action « famille » et le plan d'action « aînés ». L'élaboration de ces tableaux a consisté pour le comité famille et le comité aînés à identifier quelles sont les actions que la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska devrait entreprendre en priorité pour qu'elle améliore encore davantage la qualité de vie de ses citoyens. Notons que ce travail a été effectué en prenant en considération les atouts et les acquis de la municipalité ainsi que des réponses obtenues suite à la démarche de consultation tenue auprès de la population.

Le plan d'action « famille » s'articule autour de sept champs d'intervention municipaux qui sont en fait les mêmes que l'on retrouvait à l'intérieur du sondage envoyé dans tous les foyers de Saint-Alexandre-de-Kamouraska au mois de février 2010

1. La vie communautaire (sondage : Vivre à Saint-Alexandre-de-Kamouraska)
2. L'administration municipale et communication
3. L'habitation
4. L'environnement
5. La sécurité
6. Le transport
7. Les activités culturelles, de loisirs, de sports et de plein air

Sous chacun des champs d'intervention municipaux, le comité famille et le comité aînés ont précisé :

- les constats;
- les objectifs;
- les actions;
- les responsables;
- l'échéancier.

Il comprend également un tableau ayant pour titre « Les adolescents » qui fait référence au sondage « ados » distribué aux jeunes de 12 à 17 ans au mois de février 2010.

Le plan d'action « famille » et le plan d'action « aînés » sont présentés chacun dans un autre document afin de faciliter la mise à jour de ceux-ci à tous les trois ans.

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

Dans le but d'assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique familiale et des aînés, la municipalité entend :

- Reconduire le mandat d'un(e) élu(e) responsable des questions familiales (RQF). Celle-ci aura pour fonction de voir au bon déroulement de la mise en œuvre et du suivi de la politique familiale et des aînés en plus de représenter les familles au sein du conseil municipal;
- Maintenir, de façon importante, le comité famille avec au moins un représentant « aîné » et lui donner le mandat de soumettre des avis et d'émettre des recommandations quant à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de la politique familiales et des aînés. Ces recommandations seront acheminées tant à l'administration municipale qu'au conseil municipal;
- Confier à l'agent(e) de projet le mandat d'assurer la coordination de la mise en œuvre et du suivi de la politique familiale et des aînés et de ses plans d'action « famille » et « aînés » en concertation avec l'ensemble des services municipaux, des partenaires et des organismes de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, dont le comité famille. À cet effet, l'agent(e) de projet devra :
 - Effectuer une mise à jour annuelle des plans d'action « famille » et « aînés » à l'aide d'outils d'évaluation pour identifier les actions réalisées et les objectifs atteints;
 - Assurer la diffusion, auprès des citoyens, de l'information relative sur l'état d'avancement de la politique familiale et des aînés et de ses plans d'action « famille » et « aînés ».

CONCLUSION

Avec la réalisation de cet outil de référence, le comité famille et le comité aînés ont réussi à relever deux actions proposées dans le plan de développement de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, soit celles d'élaborer une politique familiale municipale et de mener une enquête auprès des aînés pour connaître leurs attentes, leurs besoins, leurs intérêts et leurs préoccupations - programme Municipalité amie des aînés (MADA).

Bref, la politique familiale et des aînés est maintenant une réalité pour la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska et les familles alexandrines.

REMERCIEMENTS

Merci aux personnes et aux organisations qui se sont impliquées dans le processus de réflexion et d'élaboration de la politique familiale et des aînés :

- M. Alvin Doucet, formateur au Carrefour action municipal et famille (CAMF)
- Mme Anita Ouellet Castonguay, responsable des questions familiales (RQF)
- Le comité famille
- Le comité aînés
- Le conseil municipal
- Le personnel de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska
- Le Club des 50 ans et +
- La Commission municipale des loisirs (CML)
- La Corporation de développement économique et communautaire (CDEC)

Merci aux élèves, aux enseignantes ainsi qu'à la direction de l'école Hudon-Ferland pour leur participation au concours de dessins ayant pour thème « Dessine-moi ta famille ».

Merci aux citoyens qui ont pris le temps de répondre au sondage.

Geneviève Payette
Agente de projet

La municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska a bénéficié d'un soutien financier et technique du ministère de la Famille et des Aînés pour l'élaboration de sa politique familiale et des aînés.